

TRANSFORMATION DE L'AGNEAU

du 30 mars au 2 avril 2021

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître la réglementation sanitaire en vigueur et les gestes pour découper une carcasse d'agneau et en assurer la transformation.

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateurs du CFPPA spécialisés en transformation de produits carnés.

Intervenant boucher professionnel.

Atelier agroalimentaire équipé de matériels professionnels, de petite et moyenne capacité de production.

Durée de la formation : **28 heures**

Horaires : **8h30 – 17h**

Prévoir une blouse et des bottes.

Travail à 10° en salle de découpe, prévoir des vêtements chauds.

CONTENU DE LA FORMATION

Apport théorique: 7 h

- Réglementation sur l'hygiène en transformation des produits carnés.
- Procédés de conservation des produits carnés.
- Étude des principaux procédés de fabrication : saucisses, pâtés, plats cuisinés.
- Analyses des principaux défauts rencontrés.
- Législation : composition des produits, étiquetage, conception d'atelier.
- Données technico-économiques (prix de revient, rentabilité, investissements).
- Étude du matériel de transformation.

Mise en situation professionnelle: 21 h

- Découpe et parage de l'agneau. 1 journée
- Répartition des morceaux.
- Choix et rôles des ingrédients.
- Explication des principaux produits de charcuterie dont : saucisses, pâtés, terrines, plats cuisinés stérilisés et réalisation de certains produits
- Échanges autour des retours d'expérience des participants à la formation

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

.15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

- Statut agricole, exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.
- Demandeurs d'emploi : financement possible d'un parcours de formation dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Occitanie ou avec votre CPF. S'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter.
- Salariés : financement entreprise ou avec votre CPF possible dans le cadre d'un parcours de formation complet. S'adresser à votre entreprise ou nous contacter.

 **CFPPA de Lozère – site de Florac**
2 place de l'Ancienne Gare
48400 FLORAC
Tel : 04 66 65 65 62
Fax : 04 66 65 65 61
cfppa.lozere@educagri.fr
www.epl-lozere.fr



**ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION